

Suite à la présentation par Thierry Opillard des Actes d'un colloque (*Langue, lecture et école au Japon* – A.L. n°98 , mars 07, p.13), Françoise Philippe a tenu à apporter quelques précisions sur l'écrit chinois parce que, écrit-elle, « le questionnement sur le rapport écrit/oral, tirerait avantage de considérer le cas de cet écrit idéographique. »

# QU'EST-CE QU'UNE ÉCRITURE IDÉOGRAPHIQUE ?

Françoise PHILIPPE

Il se trouve des réponses auprès des Chinois eux-mêmes bien sûr, auprès des sinologues (nous nous référerons principalement à l'un d'entre eux, Léon Vandermeersch), mais aussi auprès des linguistes occidentaux et la réponse qui vient spontanément en tête est celle de Saussure, nous dit Anne-Marie Christin<sup>1</sup> : l'idéogramme représente d'après celui-ci, dans sa présentation générale des systèmes d'écriture (*Cours de linguistique générale*, 1915), « *un signe unique et étranger aux sons dont il se compose* ». Cette conception est largement répandue : faute de « lettres » une écriture idéographique donc, n'a pas de lien avec la parole, c'est un « signe de l'idée ».

1. Le signe en question, Degré n°100, hiver 99

2. J. Bernardin : Comment les enfants entrent dans la culture écrite.

Les pédagogues<sup>2</sup> qui réfléchissent à la nature de la langue écrite (et alphabétique) n'ont donc aucun mal à donner ce type de définition : les écritures idéographiques sont des « *systèmes d'écriture utilisant des pictogrammes (dessins représentant directement le réel présent ou mythique) ou des idéogrammes (signes notant globalement une idée, mais ayant perdu toute trace figurative). Chaque mot est représenté par un signe unique et étranger aux sons dont il se compose.* »

Regarder de plus près la langue chinoise (prise en exemple par Saussure, analysée par rapport aux écritures alphabétiques par A.M. Christin, incluse dans la définition de Bernardin), ce

n'est pas tant pour lui rendre justice : plus ancien système d'écriture, son usage persiste après une évolution de 3 000 ans, elle possède un très grand nombre de locuteurs et de lecteurs, elle s'est laissée approprier par le japonais, langue polysyllabique et agglutinante (quand le chinois est monosyllabique et isolant), a suivi sans problème l'évolution des moyens techniques de communication... En revanche, son observation comme objet, l'analyse de son évolution et de sa structure, sont à même de nous apporter un éclairage pertinent sur les analyses diverses de nos langues alphabétiques.

Tout d'abord, un exposé de l'écriture concrète, celle qui se trace sur le papier, pour faire signe, devrait permettre de construire une idée moins confuse de ce système. Pas de lettres donc, mais des traits ; 24, qui ont un nom (indiquant leur tracé, comme : trait vertical, trait vertical/crochet, point, relevé à droite...) ; ceux de ces 24 traits utilisés lors de l'écriture d'un caractère, sont organisés pour être tracés dans un ordre déterminé, suivant des règles du type « de haut en bas », « de gauche à droite », « le trait horizontal avant le trait vertical », « l'extérieur avant l'intérieur »... Ces règles ont été établies pour répondre à l'exigence de cohésion du caractère dont l'ensemble des traits, quel qu'en soit le nombre (de 1 à 36, avec une moyenne de 9/10 traits par caractère), doit se centrer dans un carré (tracé ou imaginaire). C'est ainsi qu'on obtient un écrit d'unités très régulières, disposées en quadrillage et non en lignes, lisibles horizontalement, de gauche à droite (c'est le cas en Chine populaire), ou verticalement, de haut en bas et de droite à gauche (c'est le cas à Taiwan et au Japon parce que c'est le sens d'écriture traditionnel), ou encore dans une même page de journal, horizontalement Et verticalement, de gauche ET de droite, suivant la commodité de mise en page des textes. Parfois même, des messages subversifs ou comiques peuvent se cacher dans un texte ordinaire en diagonale ou de bas en haut, et il serait aussi intéressant de voir quels sont les jeux de langue écrite, de ceux que nous pratiquons dans les mots croisés, les rébus, etc.

Les traits sont de plus le moyen d'entrée dans le dictionnaire : les caractères sont classés par clé d'abord, nous y reviendrons, puis sous cette clé par nombre de traits croissant pour renvoi à la page de définition.

Ces simples précisions viennent montrer que l'écriture des caractères, l'écriture idéographique, n'a rien de mystérieux,

elle présente aussi les caractéristiques de base de l'écriture alphabétique : des unités constituées de traits définis et déterminées par leur espacement.

Cette notion de la dualité espace/signe (de « *Vide et plein, Le langage pictural chinois* » écrit François Cheng), est très présente dans la culture chinoise, elle traverse l'art pictural et la calligraphie, les deux pratiques artistiques profondément liées à la poésie, utilisant les mêmes instruments, pinceau, encre, papier. C'est aussi ce que souligne A.M. Christin qui parle à propos des langues écrites, de « *signe visuel* » qui prend sens dans un espace, sur un support.

Mais rien n'est dit encore, voyons maintenant comment ce système graphique s'est structuré linguistiquement.

« *Unique en son genre, le système graphique chinois est apparu d'abord comme un outil de la divination scapulomantique [sur l'omoplate] dans les inscriptions oraculaires du dernier tiers du II<sup>ème</sup> millénaire av. J.C. C'est une invention de la science divinatoire...* »<sup>3</sup>

3. L.Vandermeersch, *La langue graphique*, p.234 dans *Études sinologiques, Orientales*, PUF, 1994

À l'origine donc, les craquelures qui apparaissent sur les os d'animaux et écailles de tortues soumis au feu, sont l'objet d'interprétation et de consignation de l'oracle divin ; ce premier matériau fait apparaître, sur une centaine de milliers de pièces en majorité fragmentaires, des divinations portant sur les sacrifices à accomplir, sur la venue ou non de la pluie, « *sur l'issue heureuse ou malheureuse de telle ou telle action à engager (expédition militaire, chasse, travaux de la campagne agricole), sur le dénouement de maladies ou de grossesses...* » L'instabilité des structures graphiques, la fréquence des variantes pictographiques et des substitutions d'homophones caractérisent ces graphies ; mais intervient d'abord une standardisation de ces graphies, travail d'un organisme technique : le bureau de la divination, imagine L.Vandermeersch. Puis s'ajoutent par l'évolution des décors caractéristiques sur bronze, des protographies que la technique du moulage conduit à **composer**, à **combinaison** pour une extension du lexique. Ces deux phases de fabrication des graphies, « *standardisation et composition synthétique* » ont régi l'évolution de la langue écrite, divinatoire d'abord, nous venons de le voir (et c'est un trait partagé par les écritures à leur origine - langage des dieux, dit Anne-Marie Christin), puis utilisée pour les textes des Annales, des Canons

philosophiques, poétiques ensuite, jusqu'à l'uniformisation (ou unification par le Premier Empereur). L'écriture dans sa forme actuelle a été fixée il y a plus de 2 000 ans par l'empereur Qin Shi Huangdi (qui a aussi unifié l'écartement des espaces de chars pour mieux intervenir dans tous les coins de son territoire). La simplification du tracé de certains caractères opérée par le régime communiste en 1958 ne modifie pas en profondeur la nature de ceux-ci, leur forme non simplifiée reste en usage à Taiwan, dans la diaspora chinoise, au Japon et elle n'a pas non plus disparu en Chine populaire.

La production de caractères, recensés au nombre de 9 353 dans le premier dictionnaire rédigé par Xu Shen au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.C., le « Shuo wen jie zi », soit : *théorie des graphies primitives et explication des graphies dérivées*, s'est faite pendant cette période d'évolution suivant 6 procédés.

Parmi ceux-ci il faut distinguer les deux premiers, *pictogrammes* et *déictogrammes*, tous deux graphies primitives qui pour les uns « dessinent » et pour les autres « pointent », c'est-à-dire montrent le sens sur la graphie ; pour exemple, le pictogramme de l'arbre est constitué d'un trait horizontal (les branches), d'un trait vertical (le tronc) et de deux traits obliques, un à gauche, un à droite représentant les racines ; pour indiquer « l'origine », on ajoute à la base du tronc un petit trait horizontal et le caractère perd son sens d'arbre pour prendre celui de « commencement », c'est un déictogramme.

Le nombre de ces caractères est limité (364 au plus), le lexique s'est donc développé suivant un troisième procédé qui a consisté à combiner deux ou plusieurs graphies primitives qui viennent donner un sens transcendant : un soleil + la lune sont associés dans une graphie solidaire pour exprimer le sens de lumière, lumineux, voire intelligent... l'homme + l'arbre exprime le repos (se reposer, être en retraite) ; ou encore trois chars ensemble pour signifier « vacarme » ; dira-t-on « sens figuré », au sens propre ? Nous sommes alors dans la catégorie des graphies dérivées (enfantées) et cette catégorie de graphies dérivées, où les graphies assemblées deviennent sous-graphies, est précisément celle que désigne le terme d'*idéogramme*. L. Vandermeersch parle lui de « *syllogrammes* (les graphies qui combinent les sens) », « *d'agrégats logiques qui indiquent leur référent par métaphore* » ou qui sont parfois de quasi-charades de sens : la « froidure » est indiquée par une graphie composée du pictogramme d'un toit, du pic-

togramme de l'herbe, du syllogramme de l'homme arrêté (un homme au-dessus d'une trace de pas) et du déictogramme de la glace : représentation d'un homme restant dans sa maison au chaud dans du foin pendant qu'il gèle. Ces idéogrammes sont au nombre de 1 168, le corpus est encore loin d'être suffisant pour constituer un système complet. Ce sont pourtant ces caractères les plus proches du dessin qui vont dominer pour la représentation suggérée par cette caractérisation de « signe unique », sans lien avec l'oral.

Ce procédé génératif, la composition, né avec la technique du bronze, va trouver son plein emploi en combinant le sens ET la prononciation et nous abordons la catégorie des *morphophonogrammes* qui constituent 90% du lexique. C'est à leur sujet que Saussure admet que « *d'ailleurs les écritures idéographiques deviennent volontiers mixtes : certains idéogrammes détournés de leur valeur première, finissent par représenter des sons isolés* » <sup>4</sup>

4. cité par A.M. Christin, *op.cit.*

5. L. Vandermeersch, *op. cit.*

Voici leur construction : une première partie, la CLÉ (ou classificateur, ou radical) qui catégorise et donne le sens général (clé de l'eau, de la terre, de l'homme, de la montagne, du bois...) qui se nomme en chinois, bushou « chefs de classe », dont le nombre a varié suivant les époques pour se fixer à 214 clés ; classes « *...assez factices du point de vue de l'étymologie véritable des graphies. Mais (elles) reflètent l'image sémantique des caractères chinois aux yeux de leurs usagers. Parce qu'elle est visuelle, cette image est beaucoup plus prégnante que l'image auditive des mots de la langue parlée.* » <sup>5</sup> Ces clés sont la première entrée du dictionnaire, la plupart du temps située à gauche du caractère, sinon au-dessus, au-dessous et même parfois à droite ; la clé est un véritable champ lexical, très composite et peu définissable (jusqu'à 300 entrées sous la clé de l'eau) mais en revanche « définissante » des termes qui y sont classés.

Et une deuxième partie empruntée d'une autre graphie choisie suivant sa prononciation, approximativement la même que celle du caractère composé.

Ce procédé de génération de caractères, majoritaire, vient bousculer la question des frontières entre écritures alphabétiques et idéographiques et de leur rapport à la langue orale ou tout au moins les représentations qu'on en a communément, probablement parce que les langues alphabétiques sont décrites, y compris par les sinologues,

comme des langues phonétiques, transcription de l'oral, qui n'ont de valeur qu'en référence à la langue naturelle.

L. Vandermeersch affirme que cette articulation ne vient aucunement diminuer « *la solidité de la structuration du lexique graphique* » : « *D'où viennent donc les prononciations ? Elles viennent, bien sûr, de la langue parlée ; mais analogiquement et non pas référentiellement... en passant de la langue naturelle à la langue graphique les signes phoniques ont changé de statut ... il y a orthogénèse des caractères chinois suivant les lois de développement propres au lexique graphique (celles qu'expose Xu Shen), autrement dit réarticulation lexicale.* » Par des exemples de ces composés, L. Vandermeersch démontre aussi la parenté d'élaboration entre les syllogrammes et les morphophonogrammes. Pour ces derniers, il a simplement fallu relâcher la contrainte de cohérence de sens, lui adjoindre celle de la proximité phonétique, conventionnelle celle-là. C'est ainsi que « *le procédé de fabrication des morphophonogrammes structure le lexique sur deux axes croisés suivant lesquels s'organise de façon parfaitement claire et distincte la multiplicité des graphies : l'axe des rapports relativement logiques des formes*<sup>6</sup> *et l'axe des rapports relativement conventionnels des phonétiques.* »

6. ou radicaux ou clés.

Anne-Marie Christin, qui critique la théorie de Saussure affirmant que l'écrit n'a d'autre raison d'être que de représenter l'oral, retient dans le système graphique chinois (« *système hétérogène, et à la fois parfaitement cohérent* »), comme élément essentiel, le « déterminatif » (ou clé, ou radical, ou forme) ; celui-ci, dans les caractères combinant une clé et un phonogramme, donc la majeure partie du lexique, « *est la présence graphique de (ce) mot abstraction faite de son énonciation* » et « *il autorise ce mot à intégrer l'espace iconique, à faire sens par la vision.* »

Les deux derniers procédés de formation, peu productifs, sont à citer pour souligner l'intention d'utilisation des graphies existantes : il s'agit des doublets (graphies réalisées un peu différemment par telle ou telle école de scribe) qui soit se distinguent alors par une nuance de sens, soit ont deux significations complètement différentes, ce sont des homonymes ; le dernier consiste à emprunter une graphie de même prononciation, mais qui n'est plus utilisée.

Cette analyse de la langue est d'abord celle des Chinois eux-mêmes et plus particulièrement celle de Xu Shen qu'aucune découverte paléographique du 20<sup>ème</sup> siècle n'est venue

contredire ; L. Vandermeersch y trouve toute justification (et exemples à l'appui) pour qualifier alors la langue classique de *langue graphique*, le « wenyen » en chinois, ou « le dire par les graphies ».

Quelle douce expression ! ...pour qui entend raison graphique... Effectivement, elle s'applique de plein droit au chinois, que « *personne ne peut (la) comprendre autrement qu'en (la) lisant* », « *dans la langue chinoise ... c'est aux graphies, véritables mots graphiques, qu'est confiée la fonction sémique, la prononciation n'étant chargée que de la fonction de codage oral des graphies.* »<sup>7</sup>.

7. L. Vandermeersch, op.cit.

8. Je verrais ainsi « taon » écrit verticalement et « abeille » utilisant le a pour s'écrire horizontalement.

9. J. Goody, *La raison graphique*, p.141

À cette langue graphique L. Vandermeersch oppose l'écriture (en chinois) qui serait devenue image de la langue naturelle, dès qu'elle a investi la littérature « profane » (avec la traduction des textes bouddhistes venus d'Inde au 7<sup>ème</sup> siècle ap. J.C.) Cette distinction rend plus compte du lieu commun de la subordination de l'écrit à l'oral, que Vandermeersch ne discute pas pour les écritures alphabétiques. Alors que le débat sur le rapport écrit/oral, déjà débattu, est loin d'être tranché (quand même Saussure concède que l'image d'un mot « *acquiert pour nous une valeur idéographique* », quand A.M. Christin nous explique les valeurs que peut prendre la clé en chinois à l'aide de graphies alphabétiques (taon, temps, tant, puis : abeille)... pour ne laisser parler que les théoriciens.<sup>8</sup> Il apparaît avantageux de considérer le cas de cet écrit idéographique, d'évaluer sa proximité avec les langues idéographiques, et au-delà, de chercher « *l'influence sur les opérations cognitives* » telle l'influence que l'invention de l'écrit en général a eu, nous dit J. Goody<sup>9</sup> ; de chercher à connaître concrètement comment s'enseigne cet écrit, comment se combat l'an-idéographisme ? La différence observable de l'écrit amène-t-elle des particularités chez les utilisateurs ? Il est dit que les enfants chinois dessinent mieux que les enfants européens...

**Françoise PHILIPPE** ■■■

NDLR : Lire de Françoise Philippe *L'écrit chinois à l'école* (A.L. n°54, juin 1996, p.54) ou comment utiliser le chinois en classe comme mode d'exploration de l'écrit et d'accès au sens.